



DECLARATION LIMINAIRE DE LA MA VILLEPINTE

Ce vendredi 29 avril 2022, se tient le premier CTS de l'année pour la MA VILLEPINTE. Cette instance est là afin de parler de la sécurité au sein de notre établissement mais aussi faire remonter les différents problèmes.

Au regard des prochaines ouvertures, le bureau local Force Ouvrière justice demande que cette réunion se tienne comme les textes le prévois, un CTS par trimestre ce n'est pas au dernier moment qu'il faudra aborder le futur planning du SAS ou encore des ELSP.

Le bureau local Force Ouvrière justice demande qu'au regard des futurs arrivants officiers et des premiers surveillants, soit établi un dispatching réfléchi avec les OS. Nous nous interrogeons légitimement sur le devenir des faisant fonction. Feront ils les frais de cette réforme du plan de requalification ?

Le bureau local Force Ouvrière justice a aussi eu vent que les surveillants de la MA devront passer les douches du multisport. Nous souhaitons dès à présent aborder ce sujet important pour nos collègues d'étage lors de ce CTS.

Le bureau local se pose deux questions :

Pourquoi ne pas faire des travaux pour la réouverture des douches au gymnase ?

Et l'ouverture des postes de faisant fonction en tant que moniteur de sport ?

FORCE OUVRIERE sera toujours force de proposition lors de ces instances et n'en manquera pas d'en rendre compte à l'ensemble des collègues.

Adresse du Bureau local : Avenue de Vauban 93420
Villepinte

Mail : mavillepinte@fojustice.fr

Tel : 0683762958

SLP **FO Justice** Villepinte
Le 29 avril 2022

